



Wallonie

Ville de Châtelet



## URBANISME AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi - que le fonctionnaire délégué est saisi - que le Gouvernement est saisi - d'une demande de :

- permis d'urbanisation
- modification de permis d'urbanisation
- permis d'urbanisme
- permis d'urbanisme de constructions groupées
- certificat d'urbanisme n°2

Les demandeurs sont **Monsieur et Madame CHEUNG-MAINAS**

Le terrain concerné est situé à **6200 CHÂTELET, rue de Namur** et cadastré **Châtelet (1) section B n° 622X**.

Le projet consiste en **la construction d'une maison unifamiliale**

**Il se situe en partie en zone archéologique (enquête publique nécessaire).**

Le projet présente les caractéristiques suivantes :

- **Point 1.1.5. "Les profondeurs de construction des différents types de volumes doivent être en équilibre avec celles des constructions voisines, c'est-à-dire les volumes principaux entre-eux ou entre les volumes secondaires entre-eux" : Le volume principal projeté serait implanté avec un recul plus important que celui des constructions voisines;**
- **Point 1.2.3.1. "recul de 5 m à 6 m maximum par rapport à l'alignement" : Le bâtiment serait implanté avec un recul compris entre 10m et 11,60m par rapport à l'alignement;**
- **Point 3.3.4. "Les toitures plates peuvent être autorisées par exemple comme éléments d'articulation entre différents volumes" : Le volume secondaire contigu serait couvert par une toiture plate alors que celui-ci ne serait pas un élément d'articulation entre différents volumes;**
- **Point 4.1.3.1.4. "cimentages et crépis lorsque la construction fait partie d'un ensemble de constructions présentant le même type de revêtement" : Les élévations du bâtiment seraient réalisées en enduit alors que celui-ci ne ferait pas partie d'une ensemble de constructions présentant le même type de revêtement;**
- **Point 4.1.3.1.7. "les matériaux des volumes secondaires contigus sont les mêmes que ceux du bâtiment principal" : Les élévations du volume secondaire seraient réalisées avec un enduit de ton gris anthracite alors que celles du volume principal seraient réalisées en enduit de ton blanc;**

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Ville de Châtelet – service Urbanisme – rue Gendebien 59 à 6200 CHÂTELET (Châtelineau).

- les jours ouvrables, sauf le mardi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.
- le 19/09/2019 de 09h00 à 12h00.
- le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures ou le samedi matin, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service Urbanisme **téléphone : 071/243.244 – mail : [urbanisme@chatelet.be](mailto:urbanisme@chatelet.be)**

### **L'enquête publique est ouverte le 12/09/2019 et clôturée le 26/09/2019**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Châtelet – rue Gendebien 55 à 6200 CHÂTELET(Châtelineau)
- par télécopie au numéro : 071/24.44.53
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@chatelet.be](mailto:urbanisme@chatelet.be)
- remises à Monsieur Didier DEVOS dont le bureau se trouve à l'Administration communale, rue Gendebien 59 à 6200 CHÂTELET(Châtelineau).

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **2019/138**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du ~~Conseiller en Aménagement du Territoire et Urbanisme~~, de l'agent communal désigné à cette fin ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : Service Urbanisme – rue Gendebien 59 à 6200 CHÂTELET (Châtelineau), le **26/09/2019, à 16h00**.

~~Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme – le conseiller en environnement~~ – la personne chargée de donner des explications sur le projet est Monsieur Didier DEVOS dont le bureau se trouve à 6200 CHÂTELET (Châtelineau), rue Gendebien 59 – Service Urbanisme.

A Châtelet, le **29 AOUT 2019**

Le Directeur général,

Christophe LANNOIS



Pour le Bourgmestre,  
L'Echevin délégué,  
(Délégation du 11/12/2018)

Marc VANDENBOSCH